



CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE

CHARTRE GRAPHIQUE

[www.concours-general-agricole.fr](http://www.concours-general-agricole.fr)



# LA MARQUE

Le Concours Général Agricole (CGA) est une marque européenne conjointement déposée par le **Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire** (MASA) et le **Centre National des Expositions et Concours Agricoles** (CENECA).

Il récompense chaque année des animaux, des produits et des vins, des agriculteurs et des jeunes professionnels issus de formations agricoles ou hotellières.

La Marque Concours Général Agricole® est **exclusivement utilisée** par le MASA, le CENECA, le prestataire organisateur (COMEXPOSIUM) et les organisations professionnelles directement impliquées dans l'organisation du CGA (ci-après les « Partenaires »).

Le droit d'usage de la Marque Concours Général Agricole® découle de la signature d'une convention entre les Partenaires et le Commissaire Général pour l'organisation du Concours Général Agricole.

Les Lauréats des différents concours n'ont pas l'autorisation d'utiliser la Marque Concours Général Agricole®. Seule la Marque Médaille®, soumise à redevance, peut être utilisée par les Lauréats, sous validation préalable auprès du CGA. Les Lauréats doivent se référer au règlement d'usage, à la notice d'utilisation et à la charte graphique de la Marque Médaille®.



# ORIGINES

## DU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE

Pendant son exil en Angleterre, **Louis-Napoléon Bonaparte** s'intéresse au fonctionnement des sociétés d'encouragement agricole, qui promouvaient l'amélioration de la qualité de l'élevage et des semences.

Fort de cette expérience, il s'engage naturellement à **soutenir l'agriculture et ses valeurs productivistes** lorsqu'il devient empereur.



**1843**

Signature du décret de fondation **Concours de Poissy**

**1855**

Napoléon III organise le 1<sup>er</sup> **Concours Universel d'Animaux Reproducteurs**

**1860**

**Concours Général National** organisé à Paris

**1870**

La manifestation est renommée **Concours Général Agricole** et se tient au Palais de l'Industrie

**1874**

Reprise du **Concours Général Agricole** après la guerre

**1883**

Le **Concours Général Agricole** se rattache au **ministère de l'agriculture**, créé en 1881

**1925**

Construction des bâtiments à la Porte de Versailles, **inaugurés pour le Concours Général Agricole**

**2003**

**DE NOMBREUX CONCOURS SONT OUVERTS ENTRE 2003 ET 2018**

Bières, Vanille, Jambons, Saucissons, Saucisses de Morteau, Saucisses de Montbéliard, Charcuteries, Safran, Confitures, Viandes, Whisky  
Création du concours des Pratiques Agro-Écologiques

**2000**

Création du **Prix d'Excellence**

**1964**

**Premier Salon International de l'Agriculture**

**1963**

À l'initiative du **Ministre de l'Agriculture, Edgar Pisani, création du CENECA** qui devient copropriétaire du CGA

**1939**

Dernier concours avant la guerre, suivi de 12 années d'interruption

**2018**

**Entrée des félins** dans les concours animaux

**2020**

Le CGA fête ses **150 ans** !



# LE LOGO

Rond, le logotype du Concours Général Agricole comporte une représentation centrale iconique : la **feuille de chêne**, véritable symbole de majesté et longévité à l'instar du concours initié en 1870 sous l'Empereur **Napoléon III**.

Le chêne, du fait de sa nature imposante, de l'ampleur de sa frondaison, ce colosse végétal sert facilement de point de repère dans le paysage. Avec sa feuille d'or, le logo du Concours Général Agricole se veut **symbole** et **point de référence** pour les consommateurs amateurs de produits de qualité.

La stylisation de la Tour Eiffel, véritable icône française, appuie le caractère national, prestigieux et fier du savoir-faire français du concours, dont les finales ont lieu à Paris.

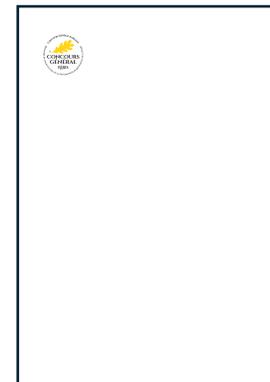
## ZONE DE RESPIRATION

1 centimètre  
38 pixels

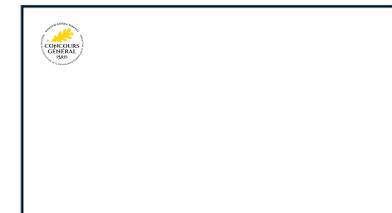


## TAILLE MINIMALE

Pour des raisons de lisibilité, le diamètre minimal du logo Concours Général Agricole ne peut pas être inférieur à **3cm** en print et **150px** en format numérique.



Print : 3cm min



Web : 150px min

# LES INTERDITS

Quelle que soit son utilisation, le logo du Concours Général Agricole ne peut pas être modifié en **termes de texte, taille, police** ou **couleur**. Il est interdit de superposer ou d'appliquer des effets graphiques.



NE PAS AJOUTER  
D'ÉLÉMENTS



NE PAS SUPPRIMER  
D'ÉLÉMENTS



NE PAS AJOUTER  
DE CONTOUR



NE PAS AJOUTER  
D'OMBRAJE OU  
D'EFFET GRAPHIQUE



NE PAS CHANGER LES COULEURS



NE PAS MODIFIER  
LA TYPOGRAPHIE



NE PAS  
DÉFORMER



NE PAS INSÉRER  
D'IMAGE



NE PAS  
SUPERPOSER OU  
SOUS-POSER  
AVEC UNE  
AUTRE MARQUE

# LES COULEURS

L'or symbolise l'**excellence** et la **qualité**, conférant à notre marque une aura de prestige et de distinction. Le noir apporte une touche de **modernité** et d'**élégance**, évoquant la **maîtrise** et le **sérieux**, tandis que le blanc incarne la pureté, la simplicité et la clarté. Ensemble, ces couleurs créent un équilibre harmonieux et polyvalent, reflétant notre engagement envers l'excellence et la reconnaissance des savoir-faire tout en conservant une esthétique sobre et raffinée.

RVB

252-212-20

RVB

0-0-0

CMJN

0-9-92-0

CMJN

60-50-50-100





# LES TYPOGRAPHIES

Montserrat

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z  
a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

Montserrat Thin

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z  
a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

Montserrat Light

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z  
a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

**Montserrat ExtraBold**

**A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z  
a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z**

Montserrat ExtraLight

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z  
a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

**Montserrat Semibold**

**A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z  
a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z**

**Montserrat Black**

**A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z  
a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z**

# LES INSPIRATIONS

L'utilisation du logotype et des éléments distinctifs du Concours Général Agricole dans les créations graphiques permettent **d'établir une cohérence visuelle**. En l'intégrant de **manière harmonieuse** avec les couleurs, les typographies et les images, le logo renforce le message global.



# LES COULEURS D'USAGE

Ces couleurs peuvent être source d'inspiration pour vos différents supports de communication en fonction de la cible visée.



LOGOTYPE

RGB  
255, 213, 24

CMJN  
0, 16, 91, 0

HEX  
#FFD518

MÉDAILLES

RGB  
255, 112, 0

CMJN  
0, 56, 100, 0

HEX  
#FF7000

RGB  
162, 170, 173

CMJN  
6, 2, 0, 32

HEX  
#A2AAAD

RGB  
209, 144, 0

CMJN  
0, 56, 100, 0

HEX  
#D19000

PRODUCTEURS

RGB  
255, 112, 0

CMJN  
0, 56, 100, 0

HEX  
#FF7000

JURÉS

RGB  
118, 177, 210

CMJN  
44, 16, 0, 18

HEX  
#76B1D2

PRESSE

RGB  
129, 182, 147

CMJN  
29, 0, 19, 29

HEX  
#81B693

# LES ÉLÉMENTS GRAPHIQUES

L'utilisation des feuilles de chêne, individuellement du logo de la marque Concours Général Agricole®, est réservée au MASAF, au CENECA, au prestataire organisateur (COMEXPOSIUM) et aux organisations professionnelles directement impliquées dans l'organisation du CGA.

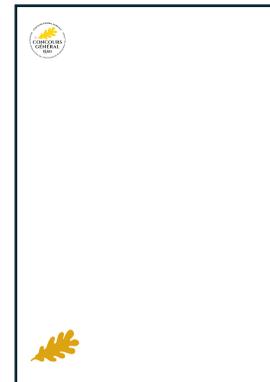


## LES FEUILLES DE CHÊNE

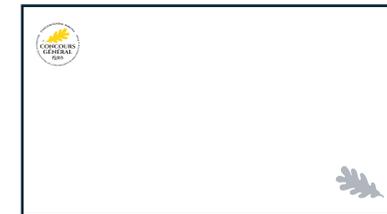


### TAILLE MINIMALE

Pour des raisons de clarté, le diamètre minimal des feuilles de chêne ne peut pas être inférieur à **3,5cm** en print (A4) et **200px** en format numérique.



Print : 3,5cm min



Web : 200px min

Les feuilles de chêne peuvent être **coupées, redimensionnées, superposées, réorientées, inclinées.**

Il est interdit d'ajouter des ombres ou des effets graphiques aux feuilles de chêne.

# LES MARQUES ASSOCIÉES

La Marque associée est **déclinée pour chacun des concours** dédiés aux jeunes et pour les Concours des Pratiques Agro-écologiques – Prairies & parcours et Agroforesterie.

La Marque associée est exclusivement réservée à l'usage des Lauréats et des partenaires directs de l'organisation de ces concours dans la déclinaison concernant leur intervention prévue par le règlement national.

Pour le Lauréat, l'obtention d'une distinction à l'un des concours organisés dans le cadre du Concours Général Agricole emporte autorisation d'utiliser la Marque, dans les conditions prévues par le règlement national et par le règlement d'usage de la Marque associée.

Pour le Partenaire, la signature d'une convention entre le Partenaire et le Concours Général Agricole dans le cadre de l'organisation des différents concours organisés lors du Concours Général Agricole et du Salon International de l'Agriculture emporte autorisation d'utiliser la Marque, dans les conditions prévues par le règlement national et par le règlement d'usage de la Marque associée.

Toute utilisation de la Marque associée est soumise à un accord exprès et spécial du Concours Général Agricole. Le droit d'utilisation d'une Marque associée ne donne en aucun cas le droit d'utiliser et/ou de reproduire une autre marque « Concours Général Agricole », sauf accord exprès et spécial.



## VISUELS DES DÉCLINAISONS



CONCOURS RÉSERVÉS AUX JEUNES PROFESSIONNELS

# LES INTERDITS

Les interdictions inhérentes à la Marque Concours Général Agricole® s'appliquent de la même façon aux différentes Marques associées. Ainsi, il est interdit de modifier le **texte**, la **taille**, la **police** ou la **couleur**. Il est interdit de superposer ou d'appliquer des effets graphiques.



NE PAS AJOUTER  
D'ÉLÉMENTS



NE PAS SUPPRIMER  
D'ÉLÉMENTS



NE PAS AJOUTER  
DE CONTOUR



NE PAS AJOUTER  
D'OMBRAJE OU  
D'EFFET GRAPHIQUE



NE PAS CHANGER LES COULEURS



NE PAS MODIFIER  
LA TYPOGRAPHIE



NE PAS  
DÉFORMER



NE PAS INSÉRER  
D'IMAGE



NE PAS  
SUPERPOSER OU  
SOUS-POSER  
AVEC UNE  
AUTRE MARQUE



## RAPPEL

**Tous les supports** incluant la marque Concours Général Agricole ou la marque associée doivent **être validés** par l'équipe du Concours Général Agricole avant publication ou diffusion.

Veuillez faire votre demande de validation sur l'adresse email : [laureats@concours-general-agricole.fr](mailto:laureats@concours-general-agricole.fr)